



RN147 Nord Limoges

Mise à 2x2 voies de la RN147 sur 6,5 km

Maîtrise d'ouvrage assurée par la
DREAL Nouvelle-Aquitaine

Maîtrise d'œuvre assurée par la
En attente de désignation

Actualités

Début juillet 2018, le Préfet de la Haute-Vienne a lancé la **concertation inter-services (CIS)** locale. Cette concertation se déroulera pendant 2 mois et fera l'objet d'un bilan de CIS à l'automne.

Durant la même période, une CIS nationale sera effectuée par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Un bilan sera également dressé et servira à enrichir le dossier d'enquête d'utilité publique.

Caractéristiques de l'opération

L'aménagement vise à améliorer les conditions de sécurité des usagers de la RN147 dans l'entrée Nord-Ouest de l'agglomération de Limoges et à améliorer la desserte du Nord de la Haute-Vienne.

Cet aménagement, long d'environ 6,5 km, est un tracé neuf en 2x2 voies à chaussée séparée comportant :

- 1 échangeur (type « trompette ») de raccordement avec la RN520
- 1 viaduc (ouvrages d'art non-courant) franchissant la Glane
- 2 passages supérieurs pour rétablir les VC route de la Cidrerie et HautGandeloup2
- 3 passages inférieurs pour rétablir les VC route de Lavaud et HautGandeloup1 et la RD39
- 1 pont-route franchissant la voie ferrée Poitiers-Limoges

Le raccordement du projet à la RN147 actuelle se fera à l'Ouest par la création d'un carrefour giratoire.

La RN147 existante déviée servira d'itinéraire de substitution et de desserte locale.

Financement de l'opération



Estimation du coût global : **92 M€ TTC**

Le contrat de Plan État-Région 2015-2020 prévoit une première phase de financement de 61 M€ réparti ainsi :

- État : **42 M€**
- Région Nouvelle - Aquitaine : **9 M€**
- Département de la Haute-Vienne : **5 M€**
- Communauté agglomération de Limoges : **5 M€**

Grandes étapes

2003-2008 : Étude APS de la RN147 entre Limoges et Bellac

2008-2012 : Études complémentaires intégrant le projet « LGV Poitiers-Limoges »

2013-2015 : Actualisation des études et modification du périmètre de l'aménagement

Mai 2015 : Inscription au CPER État-Région 2015-2020 de l'opération « RN147-mise à 2x2 voies de la RN147 »

Fin 2016 : Concertation publique L103-2 pour le choix d'une variante

5 mai 2017 : Décision ministérielle de porter à l'enquête d'utilité publique la variante Magenta

2017-2018 : Réalisation des études préalables à la DUP

Été 2018 : Concertation inter-services locales et nationales

Début 2019 : Enquête d'utilité publique sur le projet de mise à 2x2 voies, la mise en compatibilité des PLU de Nieul et Couzeix et le classement en route express de la RN147

2019 : Obtention de la déclaration d'utilité publique du projet de mise à 2x2 voies

2020 : Obtention des Autorisations Environnementales

2021 : Démarrage des travaux

